

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) : Numéro
Inscription :

Né(e) le :

15 / 03 / 1987

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

14 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : CST CMI 2013

Recrutement : Externe

Epreuve : Cas pratique

Spécialité : Bâtiment

Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Question 3

Le maître d'ouvrage fait appel à un CSPS lorsque plusieurs entreprises interviennent sur un même chantier en matière de santé et de sécurité au travail.

Question 4

a/ Le maître d'ouvrage fait à un contrôleur technique (ou bureau de contrôle) pour vérifier que son chantier soit exécuté dans les règles de l'art et dans le respect des normes de construction.

b/ Missions Hord : vérification de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Missions L : Vérification de la stabilité structurale

Question 5

a/ Un écran de soutènement est un ouvrage structural permettant de tenir des sols. Ces ouvrages sont généralement implantés lorsqu'un projet d'aménagement requiert des dénivelés importants sur des courtes distances (lorsque les talus ne peuvent pas être réalisés).

b/ ① Ecran de soutènement

② Ferrailage (acier HA ou TS)

③ Barbacennes

④ Sols (en général matériau drainant)

⑤ Béton de propreté

⑥ Semelle de fondation

1.1.5

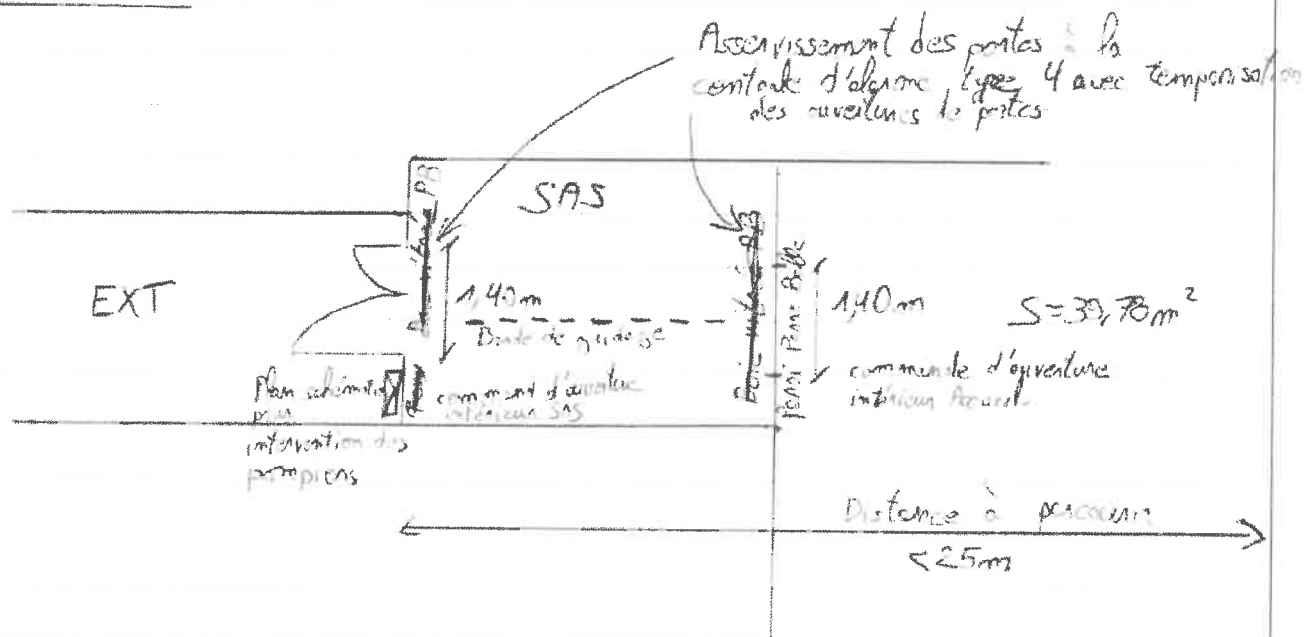
Question 6

a/ Il s'agit d'un elbu.

b/ Cet élément est généralement mis en place dans le cas de grand ouvrage de soutènement et/ou de s'oppression d'un risque de grand glissement.

2^{ème} PARTIE :

N/



Dans le cadre de la sécurisation du SAS, il conviendrait de remplacer la première baie vitrée par une (~~baie vitrée~~) paroi résistante à des calibres 7.62 x 51 à noyau dur avec une porte avec 1,40m de passage libre (avec une distance à parcourir inférieure à 25m). La seconde paroi du SAS devra également être résistante (~~classe FB 7~~) à un calibre de classe FB 7.

Les deux ouvertures devront être asservis à un système de sécurité permettant l'ouverture d'une seule porte simultanément, empêchant ainsi qu'une balle puisse traverser le SAS bis d'un passage fait en respectant la réglementation incendie (ERP).

2.1.5.

- Résistance des parois (~~FR7~~)
vitrage BR7-S - épaisseur minimum de 25,1 mm
Memuiserie C5-SA.

Ensemble memuiserie AZ-s2,dO

- ~~La réalisation de ces travaux nécessiteront plusieurs entreprises~~
 - Memuiserie (~~Aluminium~~) pour le remplacement des memuiseries et vitrage, y compris sujétions de protection du joint entre le mur et la memuiserie
 - Carrelage pour la reprise du revêtement de sol au droit des memuiseries et la mise en conformité des matériaux vis-à-vis de la sécurité incendie
 - Electricité pour l'asservissement des portes à un système de sécurité, mise en place d'un extincteur, mise en conformité du système d'alarme sésame (type 4 requis), mise en place d'un plan d'évacuation sésame, mise en place d'un système de communication à l'intérieur du SAS pour les agents à l'accueil, vérification (~~hier~~) du niveau d'éclairage
 - Carrelage pour mise en place de bande de guidage podotactile à travers le SAS.
 - CSRS

2/

a) Points de non conformité sur accès extérieur

- Identification de l'entrée obante
- guidage ext. pour mal voyant absent
- Absence de main-courante sur escalier
- Absence de cheminement pour personne en fauteuil roulant.
- Absence de repérage des parois vitrées.
- Absence d'éclairage (~~article PE 43~~)
- Absence de contraste visuel au niveau des marches

b) Afin de lever ces non conformités, il conviendra de :

- Mettre en place une signalétique "Entrée" sur les parois vitrées
- Mettre en place des bandes de guidage podotactile
- Mise en place de main-courante sur l'escalier
- Mise en place d'une rampe d'accès PMR avec palier de repos le long de l'escalier existant.
- Mise en place d'un éclairage extérieur depuis le partition jusqu'au SAS avec le niveau d'éclairage requis 3...1...5.

- Mise en place de contraste visuel au niveau de la 1^{ère} et dernière marche.

Il conviendra également de s'assurer que :

- la hauteur des marches soient réglementaire
- la classe de glissance du revêtement de sol soient réglementaire.
- la mise en place de la rampe n'interfère pas avec la descente d'eau pluviale.

2^{ème} PARTIE

1/(Suite)

Il s'agit d'un ERP de 5^{ème} catégorie de type W (effectif 50 pers), le projet n'est donc pas concerné par une commission de sécurité. Néanmoins des vérifications périodiques des installations (et équipements) doivent être effectuées.

Compte tenu de l'effectif de 50 personnes et de la superficie de l'accueil (~~est~~) (distance à parcourir < 25m) un seul dégagement est nécessaire avec un passage utile de 1,40m.

Néanmoins afin de respecter la contrainte de dalle traversante, il faut asservir les portes aux systèmes d'alarme type 4 afin

- de les ouvrir simultanément en cas d'incendie pour permettre l'évacuation
- de les ouvrir une à une, en situation normale, avec une temporisation

Les (~~portes~~) menuiseries doivent résister à des calibres de classe FB7.

- BR7-3 pour le vitrage
- C5-SA pour la menuiserie

Modèle CMI

Nom de famille :

(Suivre, et y a lieu, du nom d'usage)



Prénom(s) :

Numéro
Inscription :

Né(e) le :

(Le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)

14 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : CST CN 2019

Recrutement : EXTERNE

Épreuve : CAS PRATIQUE

Spécialité : BATIMENT

Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Avec mise en place d'une protection équivalente au niveau des joints ou des joints (~~résistants~~) de classe de résistance équivalente - La sécurisation comprend également la hauteur du plénum (~~travaux~~)
Compte-tenu de la présence de plusieurs entreprises pour réaliser les travaux, le concours à un CSPS s'avère indispensable.

Liste des Pts

- Menuiserie
 - Remplacement des menuiseries et vitrage
 - Mise en place de joints périphérique de résistance équivalente
- Carrelage
 - Reprise du revêtement de sol au droit des menuiseries
 - Mise en conformité des matériaux vis-à-vis de la sécurité incendie (réaction au feu)
 - Mise en place de bande de guidage tactile traversant le SAS.
- Électricité
 - Mise en conformité de l'éclairage
 - Asservissement des postes à la centrale d'alarme de type 4.
 - Mise à jour du plan d'évacuation
 - Mise en place d'un système de communication à l'intérieur du SAS
- Faux-plafond
 - Mise en conformité des matériaux (réaction au feu).

5.1.5.